

# TOGETHER FOR THE FUTURE

Fonds de dotation

Siège social: 150 boulevard Hausmann - 75008 Paris

(le « Fonds »)

Siret : 923 070 064 000 12

## Rapport d'activité établi par le Conseil d'Administration

### EXERCICE 31 DECEMBRE 2023

#### **1. Preambule**

Les statuts du fonds de dotation (Fonds initialement constitué sous la dénomination « SHAPE THE FUTURE ») ont été signés en date du 18 mars 2021.

Le Fonds a été déclaré à la Préfecture de la Région Ile de France (récépissé de déclaration de création du 29 mars 2021)

Suite à une délibération du Conseil d'Administration du 03 décembre 2021, la dénomination TOGETHER FOR THE FUTURE a été adoptée.

La modification a été déclarée à la Préfecture de la Région Ile de France (récépissé du 07 janvier 2022).

Suite à une délibération du Conseil d'administration du 30 juin 2022, la date de clôture du premier exercice social a été fixée au 31 décembre 2023 et la société BOOS AUDIT a été nommée en qualité de commissaire aux comptes à compter de l'exercice social clos le 31 décembre 2023, pour une durée de six exercices.

Les modifications ont été déclarées à la Préfecture de la Région Ile de France (récépissé du 14 mars 2023)

Aucune modification n'est intervenue au titre de l'exercice 2023.

#### **2. Fonctionnement interne du fonds**

Le Fonds est administré par un Conseil d'Administration composé de :

<b>NOM ET PRENOMS</b>	<b>Date de nomination</b>	<b>Durée des fonctions (art. 5.2. des statuts)</b>
Isabelle ALLOUCH Présidente	07/12/21	Durée indéterminée
Evelyne CHETRITE Administrateur	07/12/21	Durée indéterminée
Ilan CHETRITE Administrateur	07/12/21	Durée indéterminée

AA

Madame Isabelle ALLOUCH, Présidente, a été désignée suite à la première réunion du conseil d'administration qui s'est déroulée le 18 mars 2021 pour une durée de quatre années, renouvelable.

Le commissaire aux comptes, la société BOOS AUDIT, a été nommé pour une durée de six exercices à compter de l'exercice social clos le 31 décembre 2022.

Au titre de cet exercice social, le Conseil d'Administration s'est réuni :

- Le 12 juin 2023 pour statuer sur une dotation complémentaire de 20 000 €

### **3. Rapports du fonds avec les tiers**

#### 3.1 Les actions de communication menées par le fonds

Le fonds n'a pas mené de campagne de communication au cours de cet exercice.

#### 3.2 Liste des partenaires du fonds

Le fonds ne travaille pas avec des partenaires.

#### 3.3 Les actions de prospection de donateurs menées par le fonds

Aucune action de prospection de donateurs n'a été menée par le fonds.

### **4. Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds et indication de leurs montants**

Le Fonds a dans un premier temps souhaité financer des actions d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, culturel.

L'action mise en œuvre par le Fonds a été la suivante :

- 20 000 € à la fondation GOODPLANET, créée en 2005 par Yann Arthus Bertrand, ayant pour mission de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux économiques et solidaires, et d'agir concrètement pour un montant plus durable.

### **5. Liste des libéralités reçues**

Notre fonds de dotation a reçu les libéralités suivantes :

- Dotation complémentaire SANDRO : 20 000,00 €

**Soit un montant total de**

**20 000,00 €**

**Le montant de la dotation consommable** (patrimoine qui peut être, pour tout ou partie, consommé par le fonds de dotation pour l'accomplissement de son objet) **s'élève au titre de l'exercice clos à la somme de 20 000 €.** **Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le fonds de dotation a consommé 20 000 euros.**

\* \* \* \* \*

Le conseil d'administration rappelle que les comptes annuels feront l'objet d'une transmission spécifique à la préfecture au plus tard le 30 juin 2024, ainsi que d'une publication sur le site de la Direction de l'information légale et administrative (DILA).

Fait à Paris,  
Le 13 juin 2024

Isabelle ALLOUCH,  
Présidente du Conseil d'Administration

